

Journal municipal
d'information
Septembre 2017
n° 228

MANDRÉEN

LES
RENDEZ-VOUS
de
l'Ermitage



Toulon
Provence
Méditerranée
Communauté d'Agglomération



Edito

C'est désormais officiel, l'école le mercredi, c'est fini... En effet, le décret du 28 juin 2017 du ministère de l'Éducation Nationale a ouvert la possibilité pour les maires de décider s'ils vont conserver ou non la réforme des rythmes scolaires à la rentrée prochaine.

Pour ce qui nous concerne, la municipalité a toujours été opposée à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires imposés par décret ministériel en 2013. Cependant, la commune avait mis en place une nouvelle organisation, au demeurant fort coûteuse, afin de respecter la loi.

Aujourd'hui le retour à la semaine de quatre jours s'est fait en totale concertation avec les parents et pour le bien des enfants.

Dans notre commune, le sondage des parents des élèves scolarisés en école élémentaire a révélé que 87 % des parents (sur les 70 % qui ont répondu) sont favorables à un retour à un cycle de quatre jours.

Les membres des quatre conseils d'école, réunis entre le 16 et le 27 juin et appelés à se prononcer sur la question, ont voté très majoritairement pour un retour à la semaine de quatre jours à partir de la rentrée de septembre 2017-2018. A la rentrée, les horaires de cours validés sont : du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 11 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30.

En outre, la commune s'est engagée à animer tous les mercredis, de 7 heures 30 à 18 heures 30, un accueil de loisirs sans hébergement, qui proposera des activités similaires aux TAP (Temps d'Animation Périscolaire), en liaison avec les projets pédagogiques de chaque école.

La municipalité a ainsi souhaité mettre en place une organisation optimale et immédiate pour nos écoliers dès le 4 septembre prochain. Je leur souhaite d'ores et déjà, ainsi qu'à tous les enseignants de nos établissements scolaires, une excellente rentrée.

Gilles VINCENT
Maire,

SOMMAIRE

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5	Environnement, Santé publique
Page 6	Libre Expression
Page 6-7-8	Jeunesse - Sports - Associations

AGENDA

SEPTEMBRE

- Jusqu'au 01-10 :** Expositions Olive TAMARI, à la Galerie Rancilio et au Domaine de l'Ermitage
- Le 2** Forum des Associations, de 9 h à 12 h, place des Résistants
- Le 2** Récompenses aux sportifs à 9 h 30, place des Résistants
- Le 3** Vide grenier du Village, de 8 h à 18 h, place des Résistants
- Le 3** Joute : Coupe Côte d'Azur, de 9 h à 19 h, pointe des Blagueurs
- Le 3** Concours de pêche interclub Trophée de la Rade, organisé par l'ANSM et l'APM - Renseignements : 06.18.73.15.70 (ANSM) ou 06.61.94.09.60 (APM)
- Le 4** Rando découverte du Pin Rolland au Gros Bau, de 9 h à 12 h, départ devant l'école de plongée du Pin Rolland - Inscriptions au 06.84.62.56.84
- Le 4** Conférence "Olive TAMARI et ses amis de l'école de peinture toulonnaise", Théâtre Marc Baron à 20 h - Entrée libre (voir p-4)
- Le 10** Boules : Challenge des commerçants - Renseignements : 06.05.24.05.85
- Le 11** Don du Sang, de 8 h à 12 h 30, salle des Fêtes Marc Baron
- Le 17** Vide grenier du Pin Rolland, de 8 h à 18 h, parking Sainte Asile
- Le 23** Théâtre "Demain, je me lève de bonheur", à 21 h, théâtre Marc Baron (voir p-8)

OCTOBRE

- Le 1er** Vide grenier du Village
- 7 et 8** Foire aux livres organisée par Amnesty International, salles Myrte et Arbouses
- Le 8** Théâtre, à 17 h, théâtre Marc Baron

NOS JOIES, NOS PEINES

NAISSANCE

SAULOU Alana	05/07/2017
SAUVAT Naomie	13/07/2017
FLORENS Claire	19/07/2017
GUEVARA DANTZER Nina	19/07/2017
BONNET EME Perle	25/07/2017

MARIAGES

BALEKOMEBOLE Brenda – PRESTI Jonathan.....	01/07/2017
BARBET Astrid – LAGNIEN Jean-Michel	07/07/2017
DEYMONAZ Anaïs – AREVALO Julian	08/07/2017
ROS Isabelle – DEFRANCE Bruno	08/07/2017
DEMANGEAT Eléonore – IDOUX Quentin	15/07/2017
PEREZ VILLEGAS Laura – CANDILLIER Christophe.....	29/07/2017

DÉCÈS

CISSÉ Doudou.....	14/06/2017	53 ans
VAXELAIRE Veuve DURUPT Marie.....	04/07/2017	92 ans
BAEZA Michel	10/07/2017	74 ans
ALBERTIN Veuve LALLIER Chantal	12/07/2017	70 ans
LUCIEN Denis	16/07/2017	66 ans
BROC Jacques	18/07/2017	75 ans
GSAIBA Veuve PAILLARD Habiba	21/07/2017	56 ans
VAUCHEZ Veuve JACQUIN Henriette.....	04/08/2017	97 ans
CADIÈRE Veuve CHIARELLI Elise	04/08/2017	93 ans
LESBROS Veuve GRAVE Josette	13/08/2017	84 ans
ROGNONE René	14/08/2017	95 ans
MANGIN Veuve CADILHAC Odette	14/08/2017	85 ans

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Vous souhaitez recevoir par mail toutes les informations de la commune, être tenu informé des spectacles, des vernissages, des réunions publiques, etc. ?

Inscrivez vous auprès du service Vie de la Cité en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : viecite@ville-saintmandrier.fr



N'hésitez pas à aimer notre page

"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"

LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR www.ville-saintmandrier.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE - SERVICE VIE DE LA CITÉ

PHOTO DE COUVERTURE : LYDIA FOURNIÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.

L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

RENTRÉE SCOLAIRE

Semaine de 4 jours

Avec la rentrée, trois nouveaux enseignants arrivent à l'élémentaire Louis Clément. Un en élémentaire de l'Orée du bois et un en maternelle de l'Orée du bois, école où nous avons la satisfaction de voir l'ouverture d'une classe pour laquelle nous nous sommes battus toute l'année.

Bienvenue à nos nouveaux enseignants.

Les conseils d'école ayant tous voté pour la semaine de 4 jours, M. le Maire a décidé de revenir à cette organisation.

Un centre aéré a été créé pour accueillir les enfants le mercredi.

Il sera ouvert de 7 h 30 à 18 h 30 pour les enfants ayant 3 ans révolus.

Les animateurs proposeront des activités en lien avec le projet pédagogique.

La participation financière des familles sera calculée sur la base du quotient familial CAF.

Cinq forfaits d'accueil sont prévus :

- à la journée,
- le matin sans déjeuner,
- le matin avec déjeuner,
- l'après-midi sans déjeuner,
- l'après-midi avec déjeuner.

Les inscriptions seront à faire sur le portail famille ou au guichet unique.

Nous souhaitons à tous, élèves, enseignants, parents et équipe éducative une très bonne année scolaire.

Colette DEMIERRE

Déléguée aux Affaires scolaires

ROMPRE L'ISOLEMENT

Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent plus d'un tiers de la population de notre village.

Si pour certaines, leur vitalité, activité, bonne santé sont leur quotidien, pour d'autres hélas, outre les simples gestes de la vie courante devenus de plus en plus difficiles, l'isolement et la solitude viennent aggraver leur situation.

Certes depuis de nombreuses années, nous avons mis en place ou amélioré des services (téléalarme, portage des repas tous les jours, bons de taxi...) qui, avec les associations d'aide à la personne, aident les plus dépendants, favorisant ainsi leur maintien à domicile, mais avec une conséquence parfois inéluctable, la rupture de lien social, la solitude.

L'indifférence des proches, l'éloignement familial, la discrétion des personnes elles-mêmes en sont les principales causes.

Le CCAS conscient des besoins inhérents à ces situations fait appel à chaque Mandréen pour lui signaler toute personne isolée dans le voisinage, l'entourage familial. Il sollicite également les bonnes volontés désireuses de consacrer un peu de leur temps pour des visites auprès des personnes les plus isolées.

Nous ne pouvons nous satisfaire uniquement des fêtes de Noël ou du plan canicule pour prendre conscience en ces périodes-là de la fragilité et de la solitude de nos aînés qui pourraient être les nôtres demain.

Merci à toutes celles et ceux qui voudront bien répondre à ces appels, s'investir un peu, afin de redonner une place, un sourire, une dignité à ceux que nous avons parfois tendance à oublier.

Tél secrétariat CCAS : 04.94.11.24.56

Tél assistante sociale : 04.94.11.51.62

Mona ROURE

Adjointe au Maire chargée de l'Action sociale

COMPTEUR LINKY

Le compteur communicant Linky™ est un nouveau compteur électrique qui permet d'être facturé selon sa consommation réelle.

Plusieurs Mandréens nous ont signifié leur refus de voir installer dans leur habitation le compteur LINKY et ce, en faisant référence soit à la dangerosité des ondes émises par ce compteur, soit à la confidentialité des informations liées à la consommation.

Il n'appartient pas à la municipalité de juger de la véracité de ces craintes. L'A.N.S.E.S, l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire, a émis un avis plutôt rassurant que chacun pourra lire sur son site, www.anses.fr.

Quant à la CNIL qui protège les données personnelles ou préserve les libertés individuelles, elle a donné son aval et a publié des recommandations afin d'encadrer l'utilisation des données personnelles issues

de ces compteurs.

En outre, en adhérant au Syndicat Mixte de l'Énergie des Communes du Var, la commune a transféré sa compétence de distribution d'électricité et, de ce fait, les compteurs électriques lui ont été transférés.

Si vous ne souhaitez pas voir installer un compteur LINKY dans votre habitation, vous devez le signaler par écrit avec accusé de réception au Symielec Var : Quartier de Paris, Route du Val, 83170 BRIGNOLES, et à votre distributeur d'électricité.

Cependant, nous attirons votre attention sur le fait que l'installation de ces compteurs LINKY a fait l'objet d'une loi suivie d'un décret d'application et d'un arrêté.

Aussi, à l'avenir toutes les opérations de relevé de compteur se feront à distance et il est possible que tout déplacement pour relever de compteur ou tout changement d'ancien compteur usagé puisse être facturé à l'utilisateur par son fournisseur d'électricité.

Le Maire,



BOURSE DE RENTRÉE SCOLAIRE AUX BACHELIERS

Une bourse destinée aux bacheliers poursuivant leurs études supérieures.

Les étudiants ayant été reçus au baccalauréat 2017 et poursuivant leurs études peuvent bénéficier d'une bourse de rentrée scolaire suivant les ressources et la situation de leur famille.

Se présenter au secrétariat du CCAS muni des pièces ci-dessous :

- Attestation Baccalauréat ou relevé de notes
 - Justificatif d'inscription en études supérieures
 - Avis d'imposition (des parents)
 - RIB au nom de l'étudiant
- Le dossier sera étudié en commission du CCAS.

Mona ROURE

Adjointe au Maire chargée de l'Action sociale

LES BRÈVES DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance les 4 et 28 juillet 2017.

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage et par voie de presse, sont ouvertes au public ; celui-ci ne peut troubler l'ordre public et le déroulement des débats par ses interventions.

Les principales questions débattues portaient sur les points suivants :

- Approbation de la transformation de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée en Métropole.
- Demande de subvention au Département et à la Région pour l'accueil de la tournée estivale de Var Matin.
- Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Les Lucioles.
- Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance et de la radicalisation pour l'acquisition de caméras individuelles pour les agents de police municipale.
- Pour le bureau de l'Agence Postale Communale de Pin Rolland, signature d'un contrat de maintenance pour la porte piétonne automatique et les rideaux motorisés.
- Versement d'une subvention de fonctionnement au Conseil Départemental d'Accès au Droit pour la mise en œuvre de consultations juridiques gratuites.
- Fixation de la période d'installation des équipements démontables liés à l'hygiène et à la sécurité du public sur la plage de Saint Asile : du 1^{er} juin au 30 septembre.
- Convention pour l'installation d'une nouvelle sirène sur le château d'eau route de la Renardière et raccordement de celle-ci et de celle

installée sur l'église du village au Système d'Alerte et d'Information des Populations.

- Rapport annuel du délégataire (Véolia) sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour 2016.
- Accord du bénéfice de la protection fonctionnelle pour un agent municipal ayant fait l'objet d'injures et d'outrages dans l'exercice de ses fonctions.
- Adoption du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) communal qui fonctionnera les mercredis en période scolaire du fait du retour à la semaine de quatre jours.
- Transfert au SYMIELECVAR de la compétence optionnelle « réseau de prise de charge électrique » permettant l'installation à venir de deux infrastructures de rechargement des véhicules électriques sur le territoire communal.
- Convention avec le Conservatoire National à Rayonnement Régional pour la mise à sa disposition de locaux communaux.

Sur les 21 délibérations donnant lieu à vote, 20 ont été votées à l'unanimité et une avec 3 abstentions.

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.

Michel MARIN
Adjoint au Maire

OLIVE TAMARI SE DÉCOUVRE À SAINT-MANDRIER

Olive Tamari, brillant artiste local n'a pas eu la postérité qu'il méritait. Il laisse une œuvre vivante et foisonnante de plus de 4000 toiles, plusieurs milliers de gravures, des centaines de sculptures et de céramiques.

Les deux expositions (du 25 août au 1^{er} octobre) proposées par la ville en partenariat avec l'association "Les amis d'Olive TAMARI", tentent de réparer cette injustice en faisant revivre le 20^{ème} siècle dans son travail artistique vivant et foisonnant.

Sa peinture, éblouissante aux couleurs lumineuses, est à l'image de cet homme séducteur, méridional talentueux, toujours

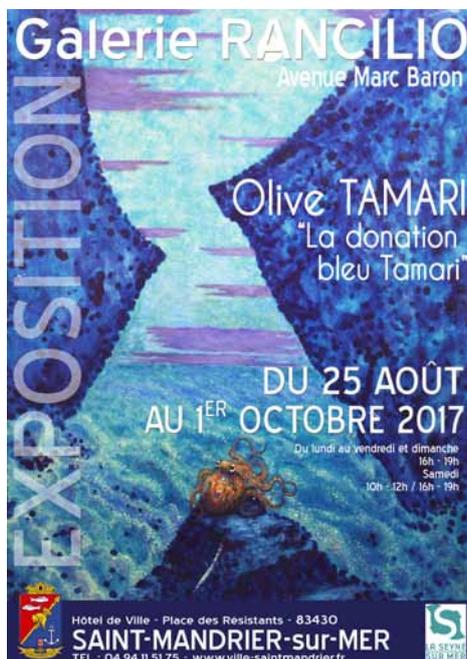
inspiré par la Méditerranée et sa ville de Toulon. L'œuvre d'Olive Tamari embrasse six décennies vouées à l'art, de 1920, qui vit le début de son aventure parisienne jusqu'aux années 1970, où il devint, dans son atelier de la Place d'Armes à Toulon, le catalyseur d'une bouillonnante société artistique toulonnaise élargie aux cercles de toutes les cultures. Il fut, pendant 13 ans, l'emblématique directeur de l'école des Beaux Arts de Toulon.

Ces expositions organisées sur deux lieux, le Domaine de l'Ermitage et la Galerie Rancilio, sont le témoignage d'une existence artistique prolifique qui marqua l'Histoire de Toulon. Une conférence de Thierry Siffre complètera notre connaissance de cet artiste exceptionnel, lundi 4 septembre à 20 h au théâtre Marc Baron.

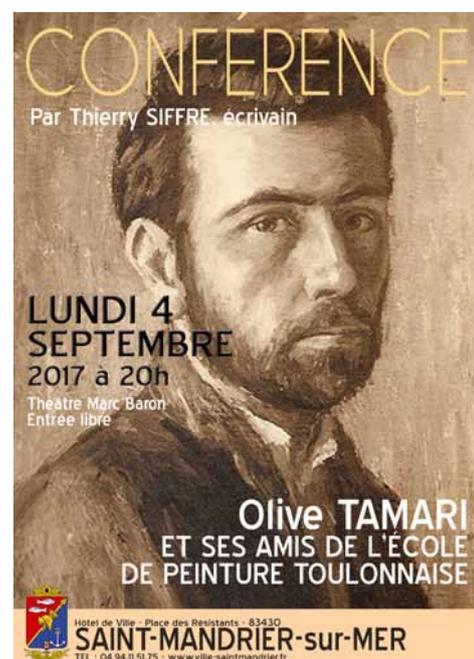
Françoise MONTAGNE
Adjointe au Maire chargée de la Culture



Toulon, La Seyne, Saint-Mandrier, toute la Provence d'Olive Tamari



Une exposition des œuvres cédées à la ville de La Seyne-sur-Mer



Une conférence animée par Thierry Siffre, écrivain et biographe d'Olive Tamari

LIBRE EXPRESSION

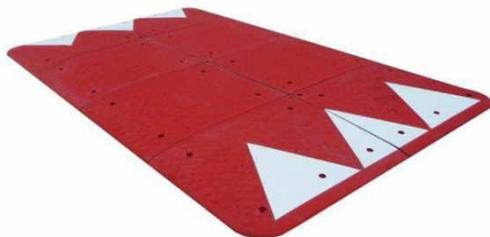
Plage de la Capitainerie au village :

Nombreux sont les vacanciers à se plaindre de la douche. Les travaux réalisés au début de l'été n'ont fait que masquer de ce qui est maintenant devenu une lamentable pataugeoire. Nous regrettons l'ancienne douche le long de la capitainerie qui disposait au moins d'un pommeau et le bac qui servait de pédiluve.

A se demander si l'organisme attribuant le pavillon bleu a bien fait son travail de contrôle sur cette plage.



PAVILLON BLEU



Ralentisseurs: les vacanciers ont pu découvrir en arrivant les nombreux ralentisseurs et autres coussins berlinois installés sur la commune, et notamment, les trois ralentisseur installés sur moins de 100 mètres à hauteur de la cale sur le quai Jules Guesde.

Cela devient abusif, l'argent du contribuable mandréen pourrait certainement être mieux utilisé.

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" vous souhaitent à tous une bonne rentrée de septembre.

Bruno Coiffier, Raoul Papinio, Severyn Levy, François Cornu

Droit de réponse : Après deux mois d'absence aux cérémonies patriotiques et aux nombreuses manifestations culturelles ou festives qui marquent la vie locale en période estivale, les élus d'opposition PMVTE découvrent qu'un pédiluve de douche de plage est bouché par du sable ou que la commune s'est engagée délibérément dans la lutte contre les excès de vitesse en installant des ralentisseurs.

Leurs écrits sont bien la démonstration du niveau de leurs compétences.

Le Maire

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans notre encart du Mandréen du mois de juillet. La pharmacie quai Séverine n'a pas l'intention de fermer au bonheur de tous ses fidèles clients. Toutes nos excuses pour ce désagrément. Je regrette par contre, que Var Matin n'ait pas daigné faire un communiqué, les ayant personnellement contacté le lendemain même pour dénoncer cette erreur.

Jean Poumaroux (**Rassemblement Bleu Marine**)

L'ÉCOLE DE DANSE

Reprise des cours de l'École de Danse de Saint Mandrier le mardi 5 septembre.

Inscriptions Classique, Jazz, Hip-Hop et Street Dance les 5, 7 et 8 septembre de 17 h 30 à 20 h et le 6 septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Renseignements : Yannick DEIAS : 06.15.87.24.15



TOURNOI OPEN DE TENNIS

Plus de 250 Joueurs ont participé au tournoi Open de Saint-Mandrier s'est déroulé du 22 juillet au 6 août.

Malgré le mistral et la grosse chaleur nous avons assisté à de très belles rencontres.

Récemment licencié à Saint-Mandrier pour pouvoir disputer des tournois en France, le Jeune Suisse Gil Brahier, 16 ans a créé la sensation en passant 4 tours dans le tableau Senior et en gagnant le tableau 17/18 ans.

En + 65ans, finale 100% mandrénne qui a vu la victoire de Dominique Fontana sur Michel Nicolau. Pour la petite histoire Dominique Fontana remporte ici son 5^{ème} titre consécutif.

En + 35 ans Dames, finale mandrénne également avec Isabelle Garnier qui a pris le meilleur sur Marie-Pierre Ferrari.

En Finale senior Dames, belle victoire d'Alexia Caron de TCM Six Fours sur Alexandra Belle de l'ASCAP Montbéliard après une partie très disputée.

Chez les seniors Messieurs, nette victoire de Sacha Raymond du TC Toulon sur Antoine Gaudon du TC Ramonville.

Le tournoi a été clôturé, en présence de Romain Blanc, Adjoint au Maire chargé du Sport, par la remise des récompenses suivie de l'apéritif traditionnel.

Roland Gouret

Président du TC Saint-Mandrier



Gil Brahier vainqueur en 17/18 ans

L'AGORA FAIT SA RENTRÉE

Une nouvelle saison riche en activités à L'Agora.



Pour cette rentrée 2017 nous proposons à nos adhérents, en plus des ateliers habituels de l'aiguille (lundi et mardi après-midi) et du yoga (mardi matin et jeudi soir), du Qi Gong, de la méditation pleine conscience ainsi que du Fluid'zen. Pour plus de renseignements venez au forum des associations rencontrer nos animateurs ou bien envoyez un courriel à assoagora83@gmail.com.

L'équipe de l'agora

L'ANSM REÇOIT PROCIDA.

La délégation de Procida a été reçue par l'ANSM lors des fêtes de la Saint-Pierre.

Au printemps 2016, 17 bateaux de l'Association Nautique de Saint-Mandrier (ANSM) et de l'Amicale des Plaisanciers Mandréens (APM) se sont rendus à Procida, ils ont été "royalement" accueillis. Deux, parmi eux, ont eu la possibilité de se libérer plus tôt et de pouvoir assister à la Fête de la Saint-Michel de notre ville jumelle le 8 mai (où notre Maire était présent). Ils ont également été reçus très chaleureusement. Ce grand élan de sympathie a marqué les esprits des plaisanciers de notre presqu'île.

Ayant été informé par la Municipalité de la venue d'une délégation de Procida pour la Saint-Pierre, le Conseil d'Administration de l'ANSM a de suite décidé de faire une réception en leur honneur.

Pour la réalisation de ce projet, la Municipalité, en l'occurrence Madame Christine Maréchal et son équipe, nous ont grandement aidé pour le bon déroulement de l'événement. Le Conseil d'Administration de l'ANSM tient à leur présenter ses plus vifs remerciements.

Le dimanche 2 juillet en soirée, le Maire de Procida, son épouse et l'incontournable Maria, M. Gilles Vincent, Maire de Saint-Mandrier et son épouse, les membres du Comité de Jumelage, les plaisanciers de l'ANSM, Robert Hernandez, Président de l'APM, Gérald Polito, Président de l'Association Pointus et Patrimoine, Jean-Luc Bué, représentant Brice Lacomette, Président du Centre Nautique de Saint-Mandrier, étaient réunis Salle Bailli de Suffren.

Au fil des discours des premiers magistrats de chaque ville, on peut retenir une réelle volonté de renforcer les liens, donc le jumelage et, "scoop", un projet de refaire la "route maritime" effectuée par les "Procidani" pour rejoindre le Creux Saint-Georges. Ce cabotage, qui pourrait devenir légendaire, se fera avec une flottille composée de bateaux de Procida et de Saint-Mandrier. Cette idée géniale a reçu un écho très favorable.

Henri Strozyk, Président de l'ANSM a succinctement pris la parole pour remercier à nouveau Monsieur le Maire de Procida pour le formidable accueil de l'année dernière et a souligné que cette escale restera à jamais gravée dans les mémoires de nos plaisanciers.

Un buffet de qualité s'en est suivi, très fin et léger. L'intelligente disposition des tables du buffet a offert aux uns et aux autres la possibilité de se déplacer et de converser durant toute la soirée, cela permettant de renforcer les liens avec nos amis de Procida, le comité de jumelage et la Municipalité qui s'investit beaucoup dans la pérennité des liens entre les deux villes.

Ce fut une soirée inoubliable et beaucoup de plaisanciers commencent déjà à méditer sur le projet de "La route maritime des procidani".

Jean-Christophe GILLION
Vice-président de l'ANSM



LA RECETTE DE L'ERMITAGE

Le Taboulé de l'Ermitage - Recette réalisée par les enfants au concours de cuisine du 26 juillet.

INGRÉDIENTS pour 4 pers.

- 200 gr. de couscous grains moyens
- 2 petites tomates bien mures
- 1 demi concombre
- 1 demi poivron vert
- 1 demi oignon
- 1 quinzaine de feuilles de menthe
- Sel
- Le jus d'un demi citron



- Mixer les ingrédients au blender (sauf les graines de couscous) afin de les réduire en sauce.
- Verser cette préparation sur les graines de couscous (ce qui les cuira). Bien mélanger.
- Laisser gonfler au frais pendant 1 h.
- Égrainer la préparation à la fourchette.
- Rajouter si nécessaire, menthe et citron.



Les petits "cuisinots" des rendez-vous de l'Ermitage

RENTRÉE DE LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Des membres du bureau seront présents au stand de la gymnastique volontaire le jour du Forum des Associations le 2 septembre.

La rentrée aura lieu le Lundi 18 septembre.

Les cours ont lieu à la **Salle Marc Baron au village** :

- le lundi de 18 h 30 à 19 h 30,
- les mardis et jeudis de 9 h à 10 h, de 10 h 10 à 11 h 10, de 18 h 30 à 19 h 30,

Salle Myrte au Pin Rolland:

- le vendredi de 9 h à 10 h
- les lundis et vendredis de 10 h 30 à 11 h 30

L'inscription (avec la licence et les cours) est de 105 €. Pour tout(e) nouvel (le) adhérent (e), un certificat médical est obligatoire. Pour les anciens, un questionnaire de santé est à remplir et un volet à remettre au bureau (arrêté du 20 Avril 2017).

Venez nous rejoindre, toujours aussi nombreuses (x). La GV vous permet de garder forme, équilibre, bien-être et aussi un contact amical et social dans une bonne ambiance de travail et de convivialité.

Vous pouvez contacter la Présidente au 06 17 67 31 10.

Yolande ANYCA
Présidente de la GV

ASSOCIATION ECOLE DE DANSE « PRESQU'UNE ETOILE »

Des danseuses enthousiastes...

Le dimanche 25 juin au Théâtre Marc Baron et le mardi 4 juillet sur la Place des Résistants, l'association de l'Ecole de Danse « Presqu'une Etoile » a présenté son gala de fin d'année devant un public mandréen nombreux et comblé par la qualité du spectacle.

Cette année, Véronique Terzian, notre professeur de Classique et Jazz, a voulu rendre hommage au cinéma et les élèves de l'école ont pu danser sur des thèmes musicaux inoubliables comme "Pretty Woman", "Jeux Interdits", "Laurence d'Arabie", "Le Parrain", "West Side Story"...

Nous remercions tout particulièrement Messieurs Moeterauri et Le Bihan pour la régie « Son et Lumières » et Monsieur Laurent Guérin,

artiste peintre mandréen, pour la réalisation de la toile de fond de scène du spectacle en extérieur.

Nous vous donnons rendez vous le samedi 2 septembre au Forum des Associations, place des Résistants de 9 h à 12 h pour les renseignements et (ré)inscriptions à nos cours de danse pour la saison 2017/2018.

Une permanence sera aussi assurée à la salle de danse (près de la Poste) le lundi 4 septembre et le jeudi 7 septembre de 17 h 30 à 19 h. Cette année, les cours de classique et de jazz avec Mme Terzian reprendront le lundi 11 septembre et le jeudi 14 septembre.

Un cours de Danses de Salon, le samedi après-midi et un cours de Modern Jazz pour les Adolescents et Adultes, le samedi de 9 h à 10 h 30, seront proposés en plus à partir de la rentrée.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter au 06 81 02 75 56 ou au 06 73 20 96 61.

Sylvie BECCHINO-BEAUDOARD
Secrétaire

Erratum :

Toutes nos excuses à Mme Josiane Stentelaire, Présidente de l'Association Festive de la Presqu'île à qui on a attribué la présidence de notre association à la place de Maryse Vitellino dans le Mandréen de Juillet/Août.



Le succès était au rendez-vous, place des Résistants, pour les ballerines de Presqu'une Étoile et leur professeur

BASKET

Le dimanche 4 juin 2017 s'est déroulé le 3^{ème} Challenge "Jean Derrien".

Ce tournoi 3c3 de basket homologué par la Fédération Française de Basket-ball, permet au vainqueur de participer au tournoi central de Hyères dans le cadre de l'Open de France.

Cette journée a permis à 12 équipes de s'affronter sur les terrains extérieurs de basket de Saint-Mandrier. La team "Riviera 3c3" a remporté le tournoi et s'est offert le ticket qualificatif pour Hyères.

Bravo à tous les joueurs et bénévoles pour leur participation et à noter, la présence de la famille de Jean Derrien, ancien président de l'USSM Basket.

A l'année prochaine.



12 équipes étaient engagées sur le tournoi Jean Derrien

ASSOCIATION SPORTIVE SAINT MANDRIER FOOTBALL VÉTÉRAN (ASSM.FV)

Comme chaque année, nous préparons, pendant la trêve estivale, la saison suivante.

Pour la saison 2017-2018, le calendrier des rencontres est déjà prêt et nous emmènera tous les vendredis soir à jouer, soit à domicile, soit à l'extérieur, contre des équipes de l'aire toulonnaise.

Comme chaque année, nous organiserons aussi quelques activités extra-sportives conviviales dont un voyage de quelques jours, lors du week-end de l'ascension, à la découverte d'une région de France, sans oublier notre tournoi traditionnel du 1^{er} Mai ...

Les entraînements auront lieu le mardi de 17 h 30 à 19 h 30 sur le stade synthétique du Pin Rolland et les matchs auront lieu le vendredi soir à 20 h 30.

Reprise de l'entraînement mardi 5 septembre.

Si vous avez plus de 30 ans et que vous souhaitez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus.

Renseignements : 06.18.32.70.32

LES PETITS COLIBRIS

Les vacances des "petits colibris" sont terminées et nous avons repris nos activités depuis le 21 août dernier.

En accueil occasionnel, tous les enfants entre 3 mois et 6 ans, peuvent venir participer à nos ateliers, du lundi au vendredi sur les horaires suivants :

- 8 h 30 - 11 h 45
- 13 h 15 - 16 h 50.

Renseignements au
04 94 63 67 95
A bientôt !



BIENVENUE À L'ANFEM DE SAINT-MANDRIER

L'ANFEM est une association reconnue d'utilité publique comprenant 53 délégations en France.

Sa raison d'être ? Solidarité, Amitié, Entraide pour toutes les femmes issues de la sphère de la Défense, souvent éloignées de leur famille par les mutations professionnelles de leurs époux, et parfois isolées du fait de missions prolongées, embarquements, opérations extérieures.



Notre association s'adresse aux épouses, compagnes, veuves, filles de militaires, aux personnels civils de la Défense en activité ou à la retraite, interarmées, sans aucune distinction d'âge ni de grade, et aux personnels militaires féminins en activité ou à la retraite.

Les activités artistiques, culturelles, manuelles ou sportives que nous vous proposons sont l'occasion de tisser des liens d'amitié et de solidarité dans la région.

A la rentrée de septembre, avec votre cotisation à l'ANFEM (26€), un laissez-passer vous sera établi pour entrer au PEM et vous pourrez faire un essai d'un mois pour chacun des ateliers. A la suite de ces essais, vous pourrez choisir et vous inscrire dans celui ou ceux de votre choix.

Vous êtes cordialement invitées à notre goûter de rentrée le vendredi 8 Septembre à 14 h salle Marc Baron.

Site national : www.anfem.fr ;

Contact local : 06 83 19 32 62 courriel : anfemsaintmandrier@gmail.com

<https://www.facebook.com/ANFEM-St-Mandrier-1500894546588702/>

THÉÂTRE

"Demain, je me lève de bonheur"

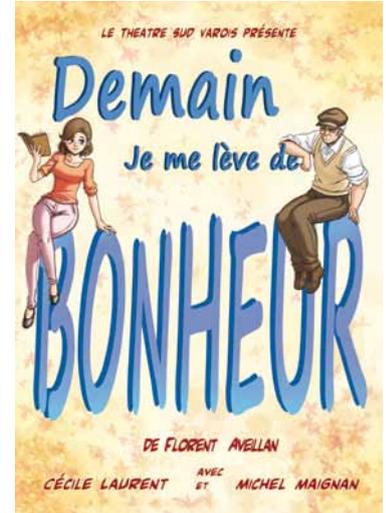
23 Septembre à 21 h au théâtre Marc Baron

Création et Première en présence de l'auteur, Florent Aveillan.

Michel est ce qu'on appelle un sexagénaire, un sexa. Le boulot, ça le connaît. Il est parti en retraite à 60 ans et il vient de divorcer après 35 ans de mariage avec Monique. Bref pour Michel c'est la cata !

Claire, c'est l'inverse de Michel. Elle goûte la vie discrètement, timidement mais est très heureuse. Enfin, heureuse à 32 ans, elle vit seule avec son chat mais elle croit plus que tout au prince charmant...

Claire et Michel ont une conception bien différente de ce que la vie donne ou enlève. Et c'est la vie justement, qui va les faire se croiser...



Tarif 13€

Réservation : 06 72 15 39 19

DANSE COUNTRY

Venez rejoindre une équipe sympathique dans une ambiance conviviale : les SEASIDE COUNTRY .

Les cours sont animés par Lise et Michèle.

Lundi soir : Novices, salle Marc Baron

Mardi soir : Débutants, salle bailli du Suffren

Jeudi soir : Intermédiaires, salle Lanenière Pin Rolland

Chaque fin de mois, nous nous réunissons tous autour d'un Happy Seaside "sucré-salé" et révisons les danses apprises.

www.seasidecountry-saintmandrier.com

Informations auprès de Micheline, secrétaire, au 06 88 08 54 61.



SPECTACLE ANNUEL DES RACINES MANDRÉENNES

Pour son spectacle annuel du dimanche 22 octobre, à 15 heures, théâtre Marc Baron à Saint-Mandrier, les Racines Mandréennes vous proposent un programme de choix.

Première partie : L'inimitable imitateur de Claude François, certainement le meilleur de France, Philippe LEROY.

Deuxième partie : Christian DELAGRANGE et ses plus grands succès comme « Rosetta », « Sans toi je suis seul », « Petite fille », etc.

A l'issue du spectacle, un apéritif sera offert à tous les spectateurs. Cette initiative vous permettra de rencontrer les artistes autour du verre de l'amitié (photos, dédicaces, ventes de CD, etc.).

Pour les réservations, téléphonez au 06 13 42 44 21. Le théâtre ne comportant que 150 places, il est recommandé de vous inscrire au plus tôt.



Le 3 juin 2017, en présence de Catherine Thiébaud-Defaux, adjointe au Maire de Saint-Mandrier-sur-Mer, ont eu lieu les noces d'or de Joseph et Danielle Mérour.

